

RENTRÉE 2021 : MESURES SANITAIRES

En raison du COVID-19 **nous poursuivons l'application de mesures sanitaires** strictes dans notre établissement :

- Le **port du masque** est obligatoire dans l'enceinte du conservatoire pour les professeurs et pour les élèves à partir du CP, y compris pendant les cours, sauf pour les disciplines incompatibles. Le conservatoire ne fournit pas les masques aux usagers.
- Du **gel hydro-alcoolique** est mis à disposition à l'entrée pour la désinfection des mains.
- Aussi souvent que possible, le **lavage des mains** est recommandé.
- Le **dispositif de circulation** et les **directives de distanciation** à l'intérieur de l'établissement doivent être observés.
- L'élève doit venir au conservatoire avec **son propre matériel pédagogique** (instrument, cahiers, crayons, tenue de danse, etc).
- **Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans le bâtiment** (sauf sur rendez-vous). L'équipe du conservatoire veillera à l'accueil des plus jeunes enfants à l'entrée du conservatoire.
- Les mesures de nettoyage sont toujours renforcées : **ménage complet** tous les jours, **désinfection des surfaces de contact** plusieurs fois par jour (poignées de porte, barres de danse etc).
- Les professeurs et les élèves s'emploieront à **nettoyer le matériel utilisé** lors des cours (pupitre, chaise...) à l'aide des sprays et essuie-mains en papier mis à disposition par le conservatoire.
- Toutes les salles du conservatoire sont **aérées régulièrement** (elles sont toutes pourvues de fenêtres).
- **Les trottinettes ne sont pas acceptées dans l'établissement, y compris en stationnement au rez-de-chaussée.**

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Conservatoire municipal Jean-Philippe Rameau

3 ter rue Mabillon | 75006 Paris | 01 55 42 76 20

Portail du conservatoire :

<https://conservatoires.paris.fr/conservatoires/rameau>

Blog du conservatoire :

<https://conservatoire-rameau.jimdofree.com/>

Directrice :

Séverine Féron (severine.feron@paris.fr)

Secrétaire Générale :

Ariane Badie (ariane.badie@paris.fr)

Conseillère aux études :

Aline Le Moullec (aline.lemoullec@paris.fr)

Secrétaire, chargée de communication :

Valérie Gil-Escriche (valerie.gil-escriche@paris.fr)

Chargée de scolarité :

Sylvie Bodin (sylvie.bodin@paris.fr)

Assistant scolarité : Vivien Prudhomme

Agents d'accueil :

Olivier Pinero, Guillaume Plancke, Vivien Prudhomme,
Côme Jocteur-Monrozier, Azzedine Khalsi

Mail générique :

dac-conservatoire6eme@paris.fr

Pour déclarer l'absence d'un élève :

dac-absencecm6@paris.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h45-21h30

Mercredi : 9h15-21h30 | Samedi : 10h-19h15



LIVRET D'ACCUEIL

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



Conservatoire Jean-Philippe Rameau

3 ter rue Mabillon 75006 Paris | 01 55 42 76 20

dac-conservatoire6eme@paris.fr

THÉÂTRE

L'enseignement en théâtre s'adresse aux adolescents et aux jeunes adultes. Il s'organise en un cursus proposant différents degrés d'apprentissage, du Parcours découverte au 3ème cycle. L'apprentissage est complété par la pratique de disciplines complémentaires et par des ateliers inter-conservatoires qui réunissent les élèves des différents établissements autour de pratiques artistiques variées.

Parcours de découverte (durée : 1 à 3 ans) / 11-14 ans

Nombre d'heures hebdo : 2h (1 cours par semaine)

Le parcours propose un enseignement fondé sur la pratique collective du jeu, sur la découverte et sur l'exercice des fondamentaux de l'acteur (corps, voix, espace, travail avec le texte). Au sein de l'atelier, des projets permettent aux élèves de se confronter à la fabrication d'un objet théâtral (courtes scènes, montage etc.).

Cycle d'Initiation (durée : 1 à 3 ans) / 15-17 ans

Ce cycle n'est pas ouvert au conservatoire Jean-Philippe Rameau. Consulter le site paris.fr

Cursus Central / 18 – 26 ans

Ce cursus, organisé en trois cycles, propose un apprentissage du jeu théâtral et de l'art de l'acteur.

1er cycle (durée : 1 an) / 17-21 ans

Nombre d'heures hebdo : 4h minimum

Apprentissage du socle des fondamentaux du jeu d'acteur et de l'interprétation. Dès le premier cycle, l'élève est confronté aux enjeux de la création : participation à des projets collectifs, présentations publiques de travaux...

2ème cycle (durée : 2 ans)

Nombre d'heures hebdo : 8h à 12h

En deuxième cycle, l'élève développe son autonomie dans les processus de préparation au travail théâtral. Il peut compléter son apprentissage par la découverte et la pratique de disciplines complémentaires : chant, danse et mouvement, mise en scène, masques, marionnettes, écriture, conte... Validation du cycle par l'AET (Attestation d'Etudes Théâtrales)

3ème cycle (durée : 1 an) / jusqu'à 26 ans

Nombre d'heures hebdo : 12h + disciplines complémentaires. Perfectionnement et acquisition d'une autonomie de travail, réalisation de projets personnels. L'élève obtient le Certificat d'Etudes Théâtrales (CET).

MUSIQUE

L'enseignement de la musique s'adresse aux jeunes scolarisés à partir du CE1. Dès les premiers apprentissages, les élèves sont initiés à une pratique musicale et participent à des projets collectifs. Ils acquièrent aussi une culture musicale. Le cursus des études est structuré en trois cycles.

1er cycle (durée : 3 à 5 ans) / à partir du CE1

Nombre d'heures hebdo : 2 à 3h (2 à 3 cours par semaine)

C'est le temps des premiers apprentissages instrumentaux et/ou vocaux. La formation s'organise différemment en fonction de la filière choisie :

La filière instrumentale individualisée :

- 1 cours de FM pour savoir lire une partition et se familiariser avec les notes de musique et les différents rythmes.
- Des ateliers de découverte instrumentale sont organisés durant l'année.
- 1 cours de chorale par semaine (ou orchestre pour les instruments concernés, dès que le niveau d'études le permet)

La filière voix :

- 1 cours de FM pour chanteurs pour savoir lire une partition et se familiariser avec les notes et les rythmes.
- 1 cours de chant choral en ensemble ou « tutti » (groupe d'une dizaine ou vingtaine d'enfants)
- 1 cours de technique vocale en petit groupe

La filière de pratique instrumentale collective AMPIC (AMPIC musiques et danses anciennes, AMPIC musiques actuelles, AMPIC cuivres) :

- 1 séance d'instrument en petit groupe incluant la FM
- 1 séance d'instrument en ensemble ou « tutti »

2e cycle (durée : 3 à 5 ans) / à partir de 10 ans

Nombre d'heures hebdo : 3 à 5h

C'est le temps de l'approfondissement, à travers une pratique musicale variée (orchestre, ateliers, découverte de l'improvisation). Les parcours différenciés, le développement des pratiques collectives sont des éléments centraux dans la proposition pédagogique.

3e cycle (durée : 2 à 4 ans) / à partir de 14 ans

Nombre d'heures hebdo : 4 à 6h

C'est le temps de l'orientation vers une pratique amateur autonome, qui conduit au Certificat d'Etudes Musicales (CEM). C'est également le moment de l'orientation vers le cycle spécialisé commun au CRR et aux conservatoires de la Ville de Paris.

DANSE

L'enseignement de la danse s'adresse aux jeunes de 5 à 22 ans. Il s'articule autour d'une discipline principale à laquelle s'ajoutent des enseignements complémentaires. Les élèves sont formés à une pratique amateur de qualité et, pour certains, accompagnés dans un projet à visée professionnelle. Le cursus complet de formation du danseur est structuré en trois cycles. Il peut être précédé d'un cycle d'initiation. Un enseignement complémentaire en Culture Chorégraphique s'intègre tout au long de l'apprentissage, tout au long des cycles.

Initiation (durée : 2 ans) - Nombre d'heures hebdo : 1h.

Les classes d'initiation s'adressent aux enfants de 6 à 8 ans et proposent, à travers une pédagogie de l'expérimentation, la découverte sensible des données fondamentales de la danse. Ces classes sont accessibles par tirage au sort.

Le 1er cycle en Danse classique et en Danse jazz (durée : 3 à 5 ans) / à partir de 8 ans

Nombre d'heures hebdo : 3h (2 cours de 1h30)

Ce cycle permet l'acquisition des bases techniques spécifiques à la discipline de danse choisie. Il est le lieu de l'éclosion de l'expression artistique et de la découverte d'une culture chorégraphique à travers les œuvres.

En **Danse Jazz**, après le 1er cycle, un parcours non diplômant est proposé, à raison d'un cours de 1h30 par semaine. Possibilité de compléter ce parcours dans un autre conservatoire du réseau parisien sous réserve de l'acceptation et des places disponibles dans le second conservatoire.

Le 2e cycle en Danse classique (durée : 3 à 5 ans)

Nombre d'heures hebdo : 3h à 4h30

Durant ce cycle, l'élève poursuit son apprentissage technique et gagne en autonomie. Il s'approprie la danse comme langage artistique et approfondit ses connaissances des arts et de la culture chorégraphique en particulier.

Le 3e cycle en Danse classique

Nombre d'heures hebdo : 3h à 4h30

Ce cycle conduit au Certificat d'études chorégraphiques (CEC). Il favorise et accompagne le projet artistique personnel de l'élève. Il amène à une consolidation des acquis techniques et à une autonomie artistique. Il met en avant la créativité et l'interprétation.